



**Présentation Mobil'Agglo -
Transport à la Demande (TAD)
Depuis le 1^{er} juin 2019**

⇒ Un service couvrant l'ensemble du territoire pour répondre à des déplacements de proximité

Nombre de déplacements par usager

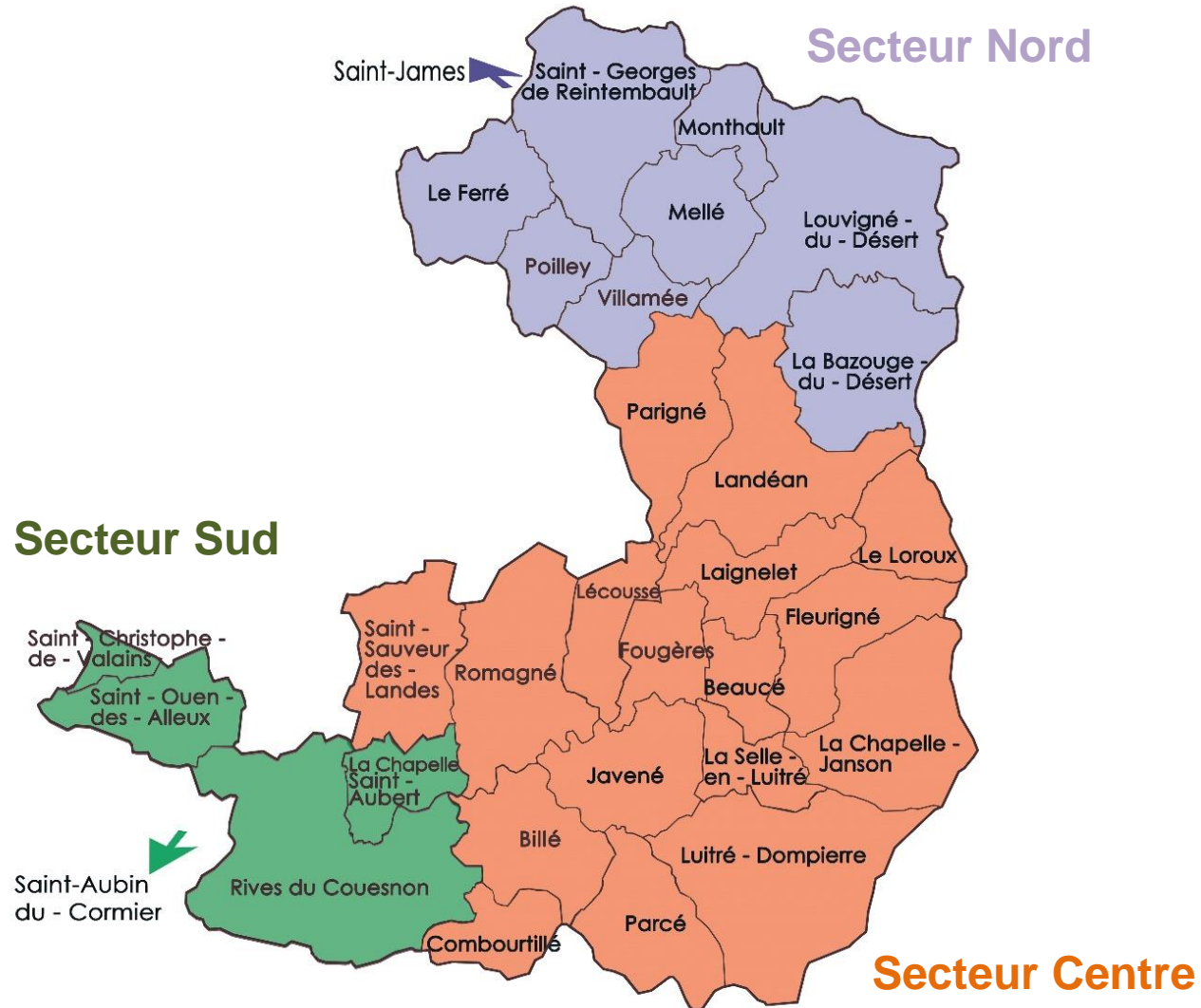
Chaque usager a la possibilité de bénéficier de 75 déplacements annuels au maximum

Mise en place d'une sectorisation

- * **Secteur Nord** de résidence de l'utilisateur
- * **Secteur Centre** de résidence de l'utilisateur
- * **Secteur Sud** de résidence de l'utilisateur

Covoiturage possible pour les usagers

Possibilité de monter à plusieurs dans le taxi
Un seul ticket est demandé



⇒ Les déplacements sont autorisés à l'intérieur de chaque secteur de résidence de l'utilisateur

Secteur Nord de résidence de l'utilisateur

La Bazouge-du-Désert, Le Ferré, Louvigné-du-Désert, Mellé, Monthault, Poilley, Saint-Georges de Reintembault, Villamée

Les déplacements sont autorisés pour les personnes résidant sur le secteur Nord vers le point d'arrêt suivant :

Destination	Arrêt
Saint James	Hôpital

Secteur Centre de résidence de l'utilisateur

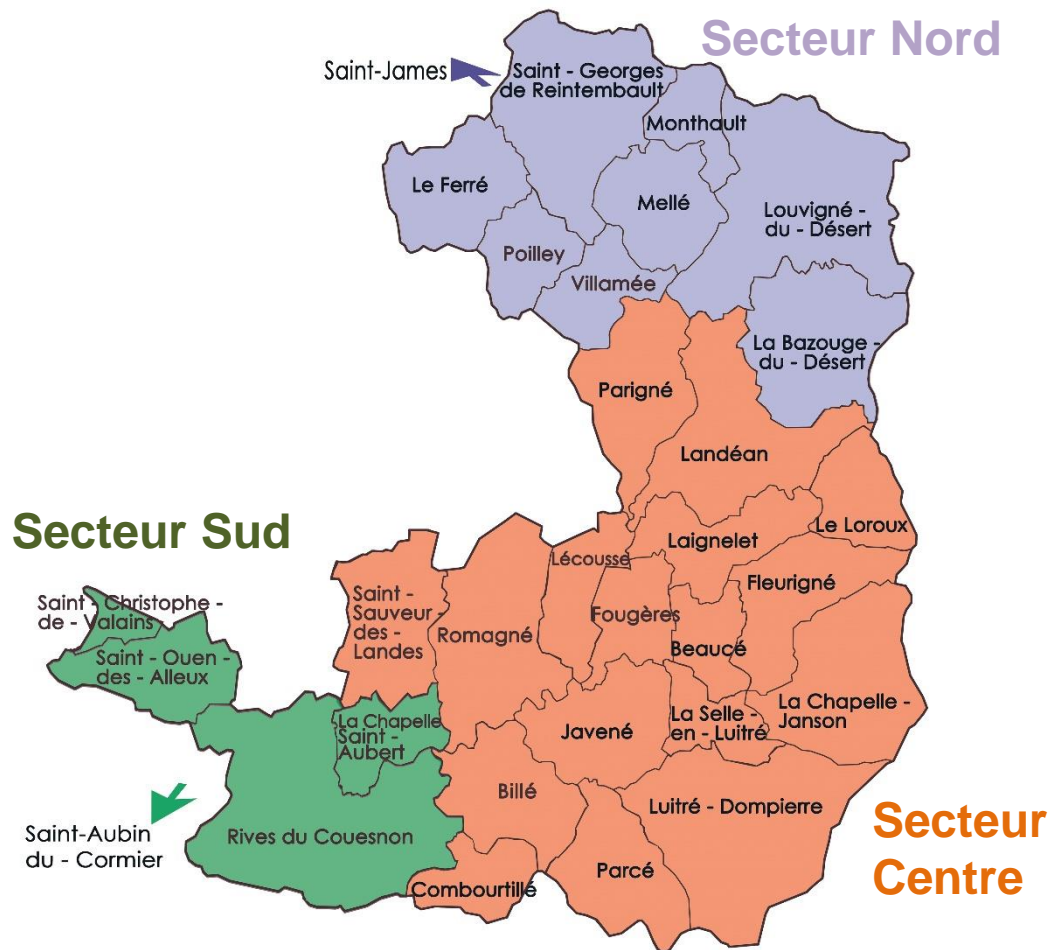
Beaucé, Billé, La Chapelle-Janson, Combourtillé, Fleurigné, Fougères, Javené, Laignelet, Landéan, Lécousse, Le Loroux, Luitré-Dompierre, Parcé, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes, La Selle-en-Luitré

Secteur Sud de résidence de l'utilisateur

La Chapelle-Saint-Aubert, Saint-Christophe-de-Valains, Rives du Couesnon (Saint-Georges-de-Chesné, Saint-Jean-sur-Couesnon, Saint-Marc-sur-Couesnon Vendel), Saint-Ouen-des-Alleux

Les déplacements sont autorisés pour les personnes résidant sur le secteur Sud vers les points d'arrêt suivants :

Destination	Arrêt
Saint-Aubin-du Cormier	Maison de retraite
	Place Champ de foire



⇒ JOURS ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Horaires

8h - 19 h

Du lundi au samedi,
hormis les jours fériés

Ces horaires
correspondent aux
horaires limites de prise
en charge de l'utilisateur

Le service n'assure pas

*Tout transport
médicalisé pris en
charge par la sécurité
sociale

*Les déplacements
Domicile-Travail

*Les déplacements de
transport scolaire au
départ et/ou à
destination de l'école
et/ou du domicile

Critères d'accès

*Tout public

* Restriction pour les
personnes résidant à
Beaucé, Laignelet,
Fougères, Lécousse
centre et Javené
Centre : seules les
personnes titulaires
d'une carte d'invalidité
peuvent bénéficier du
service

⇒ Des entreprises partenaires affectées par secteur

Fougères Agglomération a choisi de conclure un partenariat avec les taxis locaux ou VTC pour la réalisation du transport des usagers.

Secteur Nord

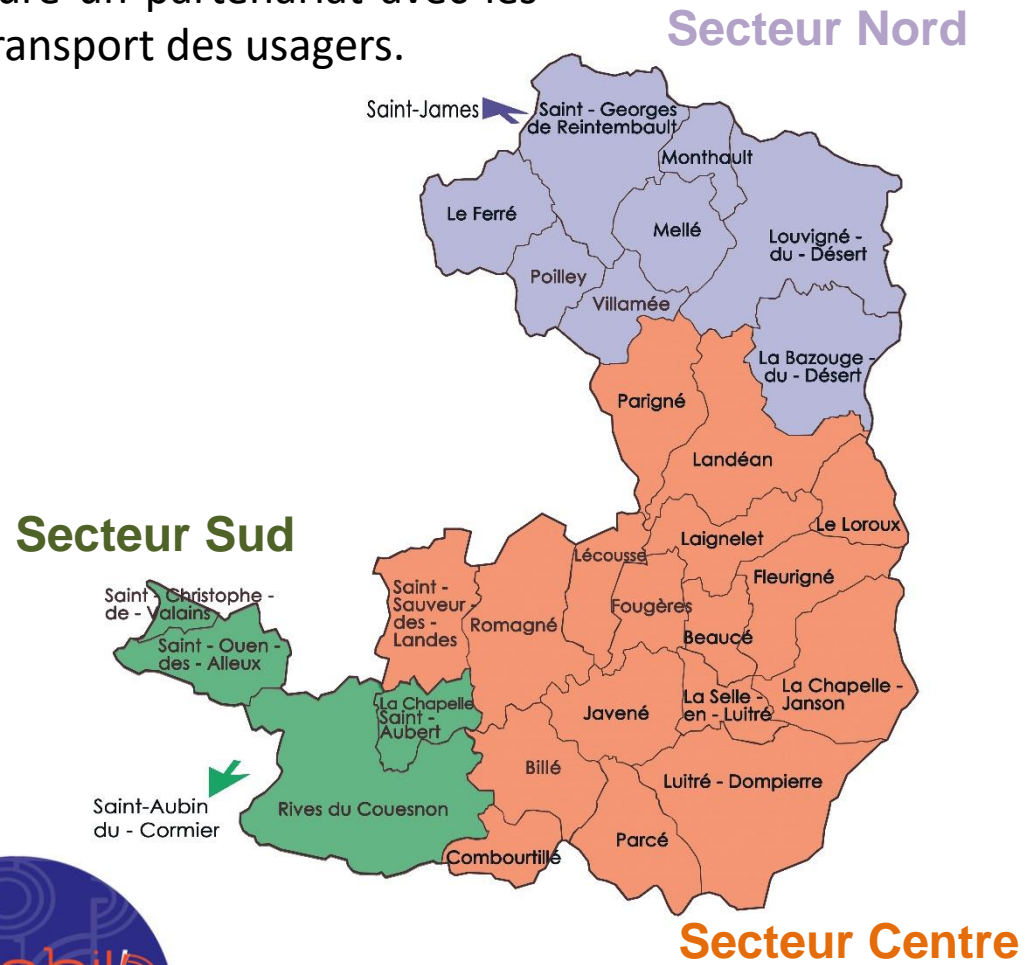
- Taxi Ambulances Perrin, Louvigné-du-Désert
- Taxi Ambulances Besnard, Louvigné-du-Désert
- Taxi David, Louvigné-du-Désert

Secteur Centre

- Taxi David, Landéan
- Franck Taxi, Romagné
- Ambulances du Maine, Landéan
- Zenith Ambulance, Saint-Sauveur-des-Landes
- Ambulances Pays de Fougères, Javené
- Allo CHR Galeine, Lécousse
- EURL Taxi Gohin, Laignelet

Secteur Sud

- Taxi du Pays de Fougères, Saint-Jean-sur-Couesnon
- Zenith Ambulance, Saint-Ouen-des-Alleux




Chaque partenaire est identifié par le macaron Mobil'Agglo apposé sur le pare-brise



⇒ Le titre de transport et le formulaire

- Pour une année civile, la participation des usagers éligibles au service est de 4 € par titre pour les 50 premiers trajets et 8 € pour les 25 trajets suivants. Une fois, les tickets imprimés, aucun remboursement n'est possible
- **Aucune demande ne sera traitée sans le formulaire signé et le paiement**
- Les paiements par chèque sont privilégiés et à mettre à l'ordre de « Régie Transport ». Pour les virements, pensez à transmettre le formulaire signé au siège de Fougères Agglomération
- **Aucun titre de transport ne sera délivré le jour même.** Les usagers doivent anticiper les demandes
- Fougères Agglomération se déresponsabilise de toutes pertes de titres de transport, sans retour de la Poste



Trésorerie de Fougères collectivités



Titulaire du ticket

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° <<NUMEROS 1>>

Trésorerie de Fougères collectivités

Titulaire du ticket

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° <<NUMEROS 1>>

Déplacement

Date de transport : _____

Heure de transport : _____

Adresse de départ : _____

Adresse d'arrivée : _____

Kilomètres parcourus : _____


Prix de la course : _____

Nom du chauffeur : _____

Nom de l'entreprise : _____

Signature du chauffeur Signature de l'usager

Valable sur le secteur de résidence



Autres personnes transportées :	
Nom	Age

Pensez au co-voiturage : vous avez la possibilité de monter à plusieurs dans le taxi. Un seul ticket est demandé. Vous pouvez ainsi augmenter le nombre de courses et faire des économies de tickets.

⇒ Le R.I.B de la régie Transport pour les virements

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	35000	00002006592	66	TPRENNES

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1350	0000	0020	0659	266	TRPUFRP1

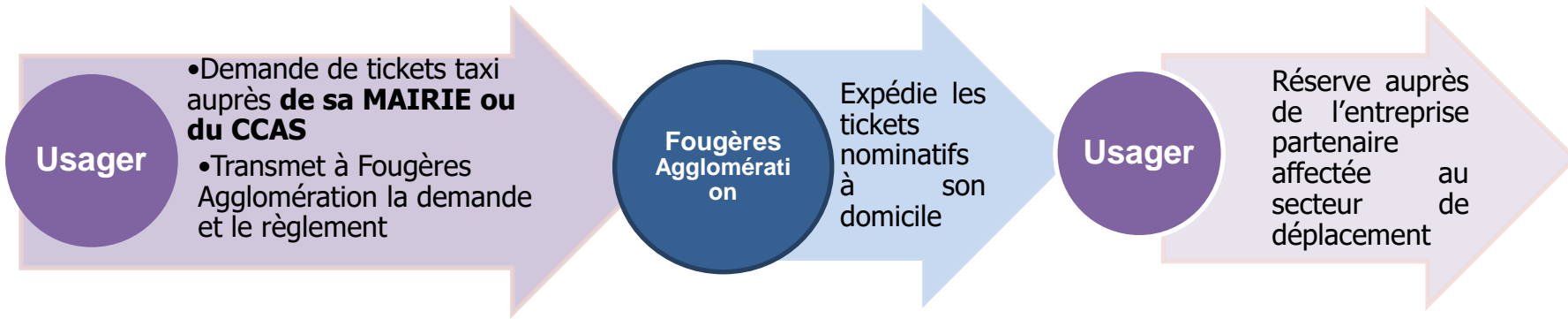
TITULAIRE DU COMPTE :

REGIE RECETTE TRANSPORT DEMANDE FOUGERES AGGLOMERATION

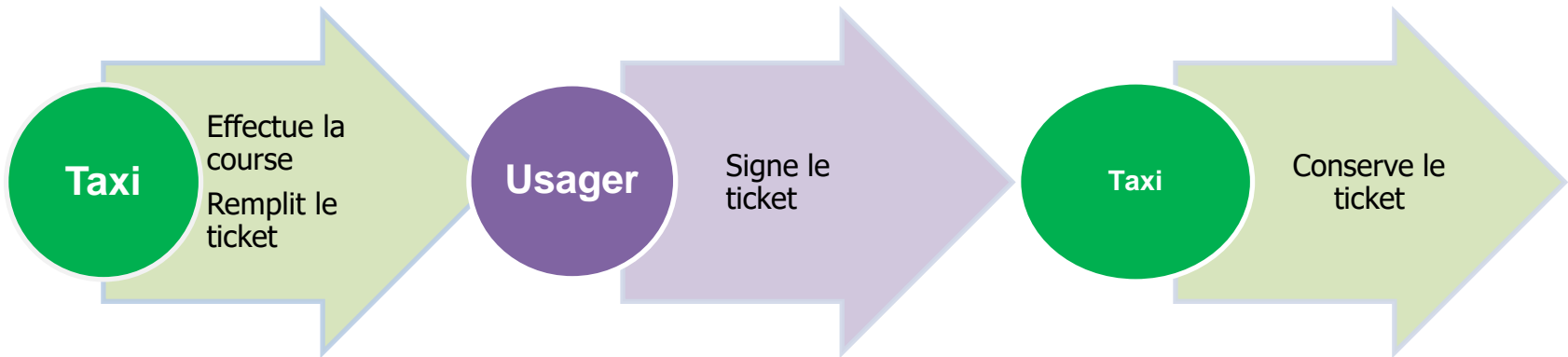
Pour tout paiement par virement, la personne doit inscrire son nom

⇒ Mode d'emploi des titres de transport

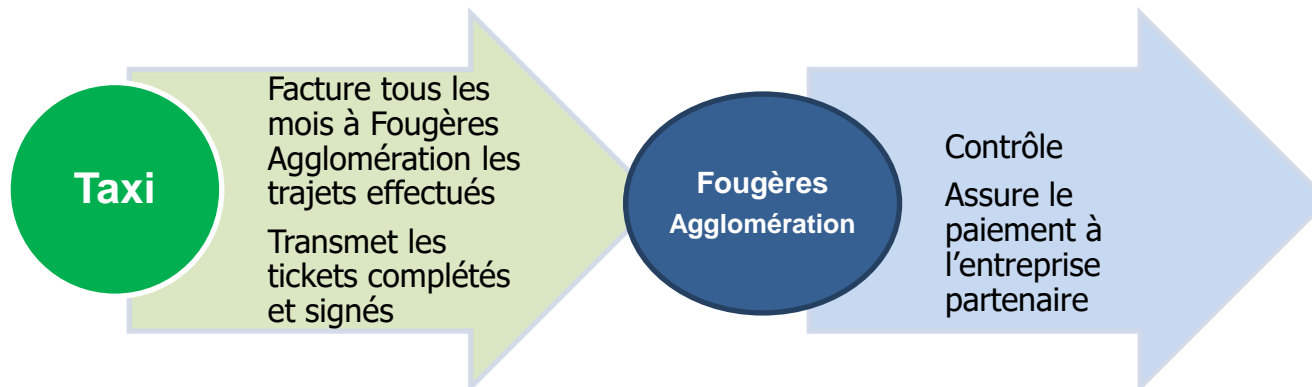
E
T
A
P
E
1



E
T
A
P
E
2



E
T
A
P
E
3



Si vous avez d'autres questions concernant le service Mobil'Agglo-Transport à la demande , vous pouvez contacter le

Service Mobilités - Transports

Fougères Agglomération

Parc d'activités de l'Aumaillerie

35133 La Selle-en-Luitré

Tel. **02 57 06 03 64**

transport@fougères-agglo.bzh

www.fougères-agglo.bzh